

# Collecte des déchets ménagers



## Calendrier 2012

**Toutes les collectes sont réalisées le matin à partir de 5h30.  
Merci de sortir vos bacs la veille au soir.**

| Type de déchets                                  | Jours de collecte en pavillonnaire et petits collectifs |
|--|---|
| Déchets ménagers non recyclables<br>bac bordeaux | <b>LUNDI<br/>JEUDI</b>                                  |
| Emballages, journaux-magazines<br>bac jaune      | <b>LUNDI</b>  |
| Verre<br>bac vert                                | <b>LUNDI</b>  |
| Déchets verts<br>(entre le 15/03 et le 15/12)    | <b>MERCREDI</b>   |

**Rappel**  
**Le 1<sup>er</sup> mai**  
**est le seul jour férié**  
**chômé**

Attention, il n'y aura plus de collecte des déchets verts entre le 15 décembre 2012 et le 15 mars 2013. Les déchets verts devront être apportés en déchetterie.

### Un passage, deux collectes !

La collecte des emballages et la collecte du verre se feront le même jour, avec la même benne. Il s'agit d'une benne composée de deux compartiments séparés pour respecter le tri ! Les déchets ne sont pas mélangés.



## Collecte des encombrants

| 2012   | Janvier  | Février  | Mars     | Avril    | Mai      | Juin     | Juillet  | Août     | Septembre | Octobre  | Novembre | Décembre |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| Habitat pavillonnaire et petit collectif<br>4 <sup>ème</sup> jeudi du mois | jeudi 26 | jeudi 23 | jeudi 22 | jeudi 26 | jeudi 24 | jeudi 28 | jeudi 26 | jeudi 23 | jeudi 27  | jeudi 25 | jeudi 22 | jeudi 27 |



## Déchets acceptés

Encombrants  
Déchets verts  
Tout venant  
Ferraille  
Gravats

Huiles minérales usagées

Déchets ménagers spéciaux

(piles, batteries, peintures, solvants, produits chimiques de laboratoire photos, radiographies, produits phytosanitaires, aérosols, acides, médicaments...)



## Déchets interdits

Déchets contenant de l'amiante

Ordures ménagères

Déchets des commerçants et artisans

Déchets industriels banals

Déchets industriels spéciaux

## Collecte des D3E

(déchets d'équipement électriques et électroniques)

uniquement à déchetterie de La Queue-en-Brie

Les produits acceptés : le gros électroménager froid, les écrans, le gros électroménagers hors froid, les petits appareils divers.

## Les déchetteries communautaires

Réservée exclusivement aux particuliers, sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance d'électricité, de téléphone...) et d'une pièce d'identité. Apports limités à 1m<sup>3</sup> par jour et par foyer.

### Sucy-en-Brie

20 avenue de la Sablière

**Lundi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

**Dimanche de 9h30 à 12h30.**

Fermeture au public le mardi et les jours fériés

### La Queue-en-Brie

600 route de Brie

**Mardi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

**Dimanche de 9h30 à 12h30.**

Fermeture au public le lundi et les jours fériés

## Collecte des déchets toxiques

Place du marché

- ✓ 15h-17h le dernier samedi du mois
- ✓ 10h-12h le 2<sup>ème</sup> mardi du mois

Et dans les deux déchetteries communautaires  
à Sucy-en-Brie et à La Queue-en-Brie



## Un numéro unique à votre service pour tous renseignements

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, laissez vos noms et un numéro de téléphone afin que l'on puisse vous rappeler dans les meilleurs délais.

 **0 800 099 719**

Appel gratuit